



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer*

Pau, le 8 mars 2019

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel
Téléphone : 05 59 01 64 19
Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Réf : VM-LET 190361

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant le confortement du remblai ferroviaire en bordure de Nive à Jatxou enregistré sous le n°64-2018-00303. Des compléments au dossier ont été adressés le 25 février 2019 et le 7 mars 2019.

Après instruction, votre dossier est jugé régulier. Je vous donne l'accord pour le commencement de l'opération.

Je vous rappelle que vous devez me faire parvenir les plans topographiques après travaux des différents sites utilisés en zone inondable ainsi qu'un descriptif du dispositif de décantation supplémentaire du rejet envisagé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service Gestion et Police de l'Eau

Juliette Friedling

Copie : AFB, SGPE Guichet Unique

Monsieur le Directeur
SNCF Réseau
Direction territoriale Nouvelle-
Aquitaine
Immeuble Spinnaker
17 rue Cabanac CS61926
33081 Bordeaux Cedex